



Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 24 juin 2024

ATTRACTIVITÉ - START UP TOI-MEME : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Romain DUPEYROU, Patricia DOUEZ à Franck PORTZ, Noélie FERREIRA à Florent SIMMONET, Elsa FORTAGE à Sébastien MATHIEU, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Alain LIAIGRE à Olivier D'ARAUJO, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Elmano MARTINS à Gérard LEFEVRE, Corinne RIVET BONNEAU à Florent JARRIAULT, Mélina TACHE à Lucien-Jean LAHOUSSE.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Christian BREMAUD, Dany MICHAUD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

ATTRACTIVITÉ - START UP TOI-MEME : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Rappel du Contexte :

Créé en 2017 par l'entreprise BIIG, « START UP TOI-MEME » est un concours d'idées dans le domaine du digital destiné à des jeunes de 13 à 17 ans issus de la France entière. Cette expérience est unique en France, en particulier par son caractère volontairement déconnecté du milieu scolaire.

L'association « START UP TOI-MEME » créée en 2019 porte désormais l'organisation du concours. Plusieurs phases de compétition sont prévues à l'issue desquelles les meilleurs projets sont récompensés.

Depuis 2017, le concours recense près de 900 candidats, pour 50 participants et une dizaine de lauréats accompagnés dans le développement de leurs idées digitales.

L'esprit Start Up Toi Même c'est :

- La volonté de faire émerger les très jeunes talents et leurs projets ;
- L'égalité des chances (concours ouvert à tous et prise en charge de la logistique pour les candidats retenus) ;
- L'éducation à l'entreprise et au monde des start-ups ;
- Le développement de la culture numérique sur tout le territoire ;
- Une approche pédagogique dans la découverte des entreprises et des métiers qui composent l'économie nationale.

La Communauté d'Agglomération du Niortais est partenaire de l'évènement depuis sa création. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de développement de la filière numérique, en mettant notamment en valeur les actions d'innovation sur le territoire, la dynamique et la forte mobilisation des acteurs au profit d'une visibilité territoriale

Le concours cette année se déroule selon le calendrier suivant :

- 1- mars – juin 2024 - Proposer son Idée digitale,
- 2- 30 juin 2024 - Clôture des Inscriptions,
- 3- juillet 2024 - Annonce des candidats retenus,
- 4- du 27 au 29 septembre 2024 - Le Week-end Start Up Toi Même avec remise des prix.

Une convention a été établie pour encadrer ce partenariat qui définit les engagements de part et d'autre.

L'enveloppe maximum allouée au projet : 7 500 € HT.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide la démarche de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'association « START UP TOI-MEME » ;
- Valide la convention de partenariat proposée en annexe ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer la convention et tous les documents nécessaires à la bonne application des modalités d'exécution de ces engagements.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président